



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL**

Conseil du 12 décembre 2016

Délibération n° 2016-1620

commission principale : proximité, environnement et agriculture

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Rapport des délégataires de services publics - Gestion et exploitation des parcs cimetières de la Métropole de Lyon (sites de Bron-Parilly et Rillieux la Pape) et conception, construction, entretien et exploitation du crématorium, du complexe funéraire de Bron par la Société Atrium - Exercice 2015

service : Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Claisse

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 22 novembre 2016

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 14 décembre 2016

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mmes Guillemot, Picot, MM. Le Faou, Philip, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Farih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Képénékian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mmes Piantoni, Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mme Berra, MM. Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Fenech, Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, M. Gascon, Mme Geoffroy, MM. Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mme Hobert, M. Hugué, Mme Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Lavache, Lebuhotel, Mme Lecerf, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Morige, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet.

Absents excusés : MM. Abadie (pouvoir à M. Grivel), Galliano (pouvoir à Mme Vullien), Aggoun, Mmes Basdereff (pouvoir à Mme Crespy), Beautemps (pouvoir à M. Quiniou), MM. Buffet (pouvoir à Mme Pouzergue), Cachard (pouvoir à Mme David), Denis (pouvoir à M. Pillon), Genin (pouvoir à Mme Burricand), Kabalo (pouvoir à M. Chabrier), Mme Leclerc (pouvoir à M. Compan), M. Piegay (pouvoir à M. David), Mme Runel (pouvoir à Mme Dognin-Sauze), M. Veron (pouvoir à M. Jeandin).

Conseil du 12 décembre 2016**Délibération n° 2016-1620**

commission principale :	proximité, environnement et agriculture
objet :	Rapport des délégataires de services publics - Gestion et exploitation des parcs cimetières de la Métropole de Lyon (sites de Bron-Parilly et Rillieux la Pape) et conception, construction, entretien et exploitation du crématorium, du complexe funéraire de Bron par la Société Atrium - Exercice 2015
service :	Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance

Le Conseil,

Vu le rapport du 17 novembre 2016, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'article L 1411-3 du code général des collectivités territoriales (CGCT) précise les modalités de compte-rendu des rapports des délégataires de services publics et dispose qu'ils sont soumis à l'ordre du jour de l'assemblée délibérante pour qu'elle en prenne acte.

Depuis la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, l'article L 1413-1 du CGCT dispose que la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL) doit examiner ces rapports chaque année.

La convention de délégation de service public pour la gestion et l'exploitation des parcs cimetières de la Métropole de Lyon (sites de Bron-Parilly et Rillieux la Pape) et la conception, la construction, l'entretien et l'exploitation du crématorium-complexe funéraire de Bron confiés à la société Atrium et conclue pour une durée de 25 ans, a été prolongée de 4 ans par avenant et se terminera donc le 31 décembre 2023.

Le rapport du délégataire présenté au Conseil de la Métropole au titre de l'exercice 2015 comprend les comptes relatifs à l'exécution de la délégation de service public et un rapport d'activité et de qualité de service, intégrant les engagements environnementaux et la politique de développement durable du délégataire.

Le tableau ci-après présente, avec un éclairage rétrospectif sur 3 exercices, les principaux indicateurs d'activités et financiers de l'exercice 2015 :

		2013	2014	2015	Variations 2015/2014	
					En %	Tendance
indicateurs d'activités	nombre de crémations (Bron)	2 482	2 495	2 578	3,32 %	↗
	nombre d'inhumations	246	272	250	- 8 %	↘
	<i>dont Bron-Parilly</i>	183	202	180	- 11 %	
	<i>dont Rillieux la Pape</i>	63	70	70	0 %	
	nombre de concessions vendues	329	331	298	- 10 %	↘
	<i>dont Bron-Parilly</i>	235	222	198	- 11 %	
	<i>dont Rillieux la Pape</i>	97	109	100	- 8 %	

		2013	2014	2015	Variations 2015/2014	
					En %	Tendance
indicateurs financiers (en K€)	produits	1 543	1 568	1 607	2 %	↗
	<i>dont crémations</i>	1 000	1 004	1 053	5 %	↗
	charges (hors IS)	1 343	1 280	1 314	3 %	↗
	<i>dont personnel</i>	557	577	646	12 %	↗
	<i>dont gaz</i>	98	87	78	- 10 %	↘
	résultat avant impôts	200	288	293	2 %	↗

I - L'activité et les produits de la délégation

Le chiffre d'affaires de la délégation (1 607 K€) progresse de + 39 K€, il est composé principalement des produits ci-dessous :

- les crémations représentent 66 % des produits de la délégation. Ce produit augmente de 5 % soit + 49 K€. Avec 1 290 crémations par fours, le crématorium est à saturation. La situation devrait s'améliorer du fait des travaux de mise aux normes,
- les ventes de caveaux, avec un produit de 227 K€, représentent 14 % des produits de la délégation, en baisse de 4 % en 2015 (soit - 8 K€),
- les ventes de concessions, avec un produit de 150 K€, représentent 9 % des produits de la délégation, en hausse de 11 % soit 15 K€,
- les passages en chambres funéraires, avec un produit de 71 K€, représentent 4 % des produits de la délégation, en baisse de 11 % soit -8 K€,
- les inhumations, avec un produit de 37 K€, représentent 2 % des produits de la délégation, en baisse de 10 % soit - 4 K€.

Les autres prestations (location de salle de thanatopraxie, crémation de pièces anatomiques, dispersion de cendres, location de salles de cérémonies, dépôt d'urnes, frais de garde représentent environ 4 % des produits (70 K€), en baisse de 5 % soit - 3 K€.

II - Les charges et résultats de la délégation

Les charges de la délégation (1 314 K€) augmentent de 3 % soit 34 K€, entre 2014 et 2015, résultat de plusieurs hausses dont notamment :

- les charges de personnels représentent 49 % des dépenses, en hausse de 12 % soit 69 K€. Cette hausse est due au départ d'un agent en arrêt longue maladie depuis plusieurs années et son remplacement,
- les dépenses d'exploitation liées aux locaux en hausse de 31 % soit 31 K€, cette hausse est imputable à l'occupation désormais à temps plein des locaux de Rilleux la Pape (chauffage électrique, entretien).

A noter la poursuite de la baisse des dépenses de sous-traitance de 46 %, soit 26 K€, suite au remplacement de l'agent.

L'évolution des produits et des charges explique la hausse du résultat avant impôt de la délégation (293 K€ en 2015 contre 288 K€ en 2014, soit + 2 %).

III - Gros entretiens et réparations

Le délégataire doit assurer le renouvellement des matériels et installations des biens du domaine délégué. A ce titre, il inscrit dans ses comptes une dotation annuelle (actualisée selon un indice). En 2015, le délégataire a dépensé 106,2 K€ au titre des réparations et gros entretiens (contre 180,5 K€ en 2014), essentiellement pour la réfection des sols et voutes des fours.

IV - Conclusion

- 2015 marque encore une hausse de l'activité et donc des produits (1 607 K€, + 2 %),
- des crémations toujours à la hausse (+ 3 %),
- des charges en hausse (1 314 K€, + 3 %).

Enfin, un résultat avant impôt en hausse (+ 2 %, 293 K€, contre 288 K€ en 2014).

Le rapport du délégataire a été soumis pour avis, à la séance plénière de la CCSPL le 25 octobre 2016. Il appartient donc au Conseil de la Métropole de l'examiner pour en prendre acte ;

Vu ledit dossier ;

Vu l'avis de la Commission consultative des services publics locaux du 25 octobre 2016, comme ci-après annexé ;

Oùï l'avis de sa commission proximité, environnement et agriculture ;

DELIBERE

Prend acte du rapport 2015 produit par la société Atrium au titre de la délégation de service public pour l'activité de gestion et d'exploitation des parcs cimetières de la Métropole de Lyon (sites de Bron-Parilly et Rillieux la Pape) et la conception, la construction et l'exploitation du crématorium du complexe funéraire de Bron.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 14 décembre 2016.